

TROUSSE DIAGNOSTIQUE DE SÉCURITÉ
À L'INTENTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Manuel pour accompagner
le processus et déterminer
le diagnostic de sécurité
Faits saillants découlant du portrait
général du milieu

2^e ÉDITION

[**vivre en sécurité** > se donner les moyens]
vol. 6

Institut national
de santé publique

Québec 

AUTEURS

Dominique Gagné, conseillère scientifique
Karina Côté, conseillère scientifique
Pierre Maurice, médecin-conseil
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Dominique Gagné
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGE

GRILLE TYPOGRAPHIQUE ET MISE EN PAGE
N Pixel

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA PAGE COUVERTURE

Lucie Chagnon

RÉVISION DOCUMENTAIRE

Marie-Cloé Lépine, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est une révision de : Bouchard, L. M., Maurice, P. et Rainville, M. (2011). *Trousse diagnostique de sécurité à l'intention des collectivités locales – Manuel pour accompagner le processus et déterminer le diagnostic de sécurité*, Québec, Institut national de santé publique du Québec. Cette première édition a été réalisée avec la collaboration du ministère de la Sécurité publique du Québec.

Ce document a été réalisé grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) au www.inspq.qc.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

<http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca. Les données contenues dans le document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-89996-9

© Gouvernement du Québec (2021)

Faits saillants découlant du portrait du milieu

Le portrait général du milieu permet de faire ressortir trois types de faits saillants, soit 1) des faits saillants visant à décrire et singulariser le milieu, 2) des faits saillants visant à souligner les caractéristiques pouvant avoir un impact sur la démarche de planification des actions et sur les communications à venir et 3) des faits saillants faisant ressortir certaines conditions sociales et physiques susceptibles d'influencer la sécurité du milieu.

Les deux premiers types de faits saillants seront utiles à d'autres étapes de la démarche de planification des actions et la manière de les faire ressortir est décrite dans le *Guide de réalisation du portrait général du milieu*¹.

Le troisième type de faits saillants sera particulièrement utile au moment de déterminer le diagnostic de sécurité. Bien que de nombreuses caractéristiques d'un milieu peuvent avoir une influence sur la sécurité, certaines d'entre elles semblent y être plus particulièrement associées. Les volumes *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire* et *Indicateurs de vulnérabilité associés à la survenue des traumatismes non intentionnels dans une communauté* de la présente collection décrivent plusieurs indicateurs de vulnérabilité d'un territoire au regard de la criminalité, du sentiment de sécurité, des désordres et incivilités et des traumatismes non intentionnels². Ils pourront être utiles pour faire ressortir certaines conditions sociales et physiques susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité du milieu. Le tableau 1 présente quelques exemples de caractéristiques d'un milieu pouvant être considérées dans certains cas comme des conditions sociales et physiques susceptibles d'influencer la sécurité du milieu³.

¹ Le *Guide de réalisation du portrait général du milieu* est disponible sur le site de l'NSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes/methodes-et-outils/outils-de-la-collection-vivre-en-securite-se-donner-les-moyens>

² Les volumes *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire* et *Indicateurs de vulnérabilité associés à la survenue des traumatismes non intentionnels dans une communauté* sont disponibles sur le site de l'NSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes/methodes-et-outils/outils-de-la-collection-vivre-en-securite-se-donner-les-moyens>

³ Les informations présentées dans ce tableau sont tirées des volumes *Indicateurs de vulnérabilité associés à la sécurité d'un territoire* et *Indicateurs de vulnérabilité associés à la survenue des traumatismes non intentionnels dans une communauté* disponibles sur le site de l'NSPQ : <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/promotion-de-la-securite-dans-les-communautes/methodes-et-outils/outils-de-la-collection-vivre-en-securite-se-donner-les-moyens>

Tableau 1 Exemples de caractéristiques d'un milieu pouvant influencer la sécurité

CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU	LIENS PROBABLES AVEC LA SÉCURITÉ
<p>Caractéristiques géographiques du territoire</p> <p>Positionnement du milieu sur le continuum rural-urbain</p>	<p>Certaines études démontrent une association entre le risque de subir certains types de traumatismes non intentionnels, comme un traumatisme routier, et le fait de vivre dans une zone rurale ou moins urbanisée.</p>
<p>Structure d'âge de la population</p>	<p>Certains auteurs affirment que plus la proportion de jeunes est grande au sein d'une population, plus celle-ci serait sujette à la criminalité. Il est donc pertinent d'examiner la structure par âge de la population puisque cela pourrait donner des indices de la vulnérabilité de ce territoire par rapport à la sécurité et la criminalité, notamment les crimes contre la propriété.</p>
<p>Caractéristiques économiques</p> <p>Revenu</p> <p>Taux de chômage</p>	<p>Les indicateurs liés à la pauvreté et le désavantage socioéconomique pourraient influencer le type de criminalité qui prédomine sur un territoire ainsi que la perception de la criminalité et de la sécurité de population.</p> <p>Certaines études démontrent également une association entre le risque de subir un traumatisme non intentionnel et un faible revenu, plus particulièrement pour les traumatismes routiers, les intoxications involontaires et les traumatismes liés aux chutes.</p> <p>Dans la documentation scientifique, le taux de chômage d'une population est fréquemment associé à la criminalité. La plupart des études recensées rapportent en effet que plus le taux de chômage est élevé au sein d'une population donnée, plus elle est sujette à vivre de la criminalité et du désordre. Certaines études démontrent également une association entre le fait d'être sans emploi et le risque de subir un traumatisme non intentionnel.</p>
<p>Caractéristiques liées au logement</p> <p>Mode d'occupation</p> <p>Type et état du logement</p>	<p>Il y aurait moins de criminalité, notamment moins de crimes contre la propriété, dans un secteur comprenant un pourcentage élevé de logements occupés par les propriétaires que dans un secteur ayant un pourcentage élevé de locataires.</p> <p>Les logements multiples occasionnent une certaine instabilité des résidents peu propice à la cohésion sociale et au développement d'un sentiment d'appartenance ou d'un climat d'entraide. En ce qui a trait au délabrement des logements, cela peut influencer le sentiment de sécurité perçu par la population puisqu'un nombre élevé de logements en piteux état peut engendrer une impression de désordre.</p>

Ces caractéristiques peuvent être importantes lorsque considérées individuellement et leur cumul est donc d'autant plus déterminant sur la sécurité du milieu. Il est à noter qu'une condition de vulnérabilité peut être associée à un ou plusieurs problèmes (par exemple, l'état du logement associé à la criminalité, au sentiment de sécurité ainsi qu'au désordre et aux incivilités) et, à l'inverse, qu'un problème peut être associé à plus d'une condition de vulnérabilité (par exemple, les traumatismes routiers associés au positionnement du milieu sur le continuum rural et urbain ainsi qu'à la défavorisation matérielle d'un quartier).

Notons qu'il faut être prudent dans l'interprétation et éviter de tomber dans le piège des stéréotypes et des préjugés. Ce n'est pas parce que deux variables sont associées que l'une est nécessairement la cause de l'autre. Par exemple, plusieurs études considèrent qu'une surreprésentation des jeunes dans la structure d'âge serait associée à une criminalité accrue dans le milieu de vie, mais cela ne signifie pas pour autant que les jeunes soient responsables de cette plus grande criminalité du milieu. Un tel excès pourrait en effet s'expliquer simplement par une propension plus importante des jeunes à en être victimes. Autre exemple, il y a une association démontrée entre une forte proportion de locataires dans un quartier et une criminalité plus haute. Cela ne veut pas dire que les locataires soient responsables de cette criminalité. Cette dernière peut plutôt être la conséquence de l'instabilité résidentielle et d'une forme de désorganisation sociale. Pour déterminer de quelle façon un fait saillant émanant du portrait général est associé à la sécurité du milieu et comment cette influence s'opère, il faut donc adopter un point de vue global que seul un groupe d'intervenants locaux ayant une bonne connaissance du milieu peut avoir. Il n'y a pas de recette magique pour accomplir un tel exercice et on devra compter sur un échange dynamique au sein du groupe de travail.